

Lecoutre

21 Mars 1920
150

Nom : Lecoutre Numéro matricule du recrutement : 150

Prénoms : Edouard Emile Surnoms : _____

Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 10 avril 1899 à Rue canton _____
 de Rue département de la Somme résident
 à Beauchamp canton de Montreuil département
 de Pas-de-Calais profession de manœuvre
 Fils de Benoit et de Antoinette Berde domiciliés
Beauchamp canton de Montreuil département du P.D.C.

Marié à _____

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains Visage ovale
 Yeux gris Renseignements physiologiques compléments _____
 Front _____
 Inclinaison _____
 Hauteur haut
 Largeur _____
 Dos _____
 Base rectiligne Taille : 1 m. 72 centim.
 Hauteur _____ Taille rectifiée : 1 m. cent.
 Saillie _____ Marques _____
 Largeur _____ particulières.

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 150 de la liste du canton de Montreuil Amers
 Classé dans la 1 partie de la liste en 1918.
 Classé dans la _____ partie de la liste en 19 _____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

4^e Regt de Zouaves
 du _____ Arrivé au corps le 22 Avril 1917
 No Mle 995 Passé
 au 1^{er} Regt de Zouaves le 31 Août 1917 en substitution
 fait à l'école normale de Gymnastique de Juville le
10 septembre 1917. Remplacé dans ses fonctions le 25 Mars
1921 en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 15
Avril 1921. Participe de bonne conduite au 8^e Regt
d'Infanterie affecté au P.R.T. et affecté au 110^e Rgt
le 14 1921 affecté au 110^e Rgt et affecté au 24^e Rgt le
1-4 1924. Participe aux armées de 1917 à 1918 puis bronchite
 quinquale au Regt de temp. n° 48 à Perch. Regt le 28-12-18 sans cours de
 mois rejoint son corps au dépôt 90^e au Camp de St. Manville
 classé dans l'affectation spéciale comme Gardien de la Paix
 à Paris le 21 Novembre 1929 au titre de la Police Municipale
 Paris en domicile subdivision de la Seine S. L. le 9 juillet 1930
 maintenu affecté spécial le 2-9-1939 - Considéré comme démobilisé
 de fait le 25-6-1940 Dégagé d'obligations militaires le 15-4-1946

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'origine. R. RESIDENCE.
<u>3^e 1922</u>	<u>Beauchamp</u>	<u>Zouaves</u>	<u>R</u>
<u>29. 6. 27</u>	<u>Paris</u>	<u>Seine</u>	<u>R</u>
<u>9. 7. 1930</u>	<u>18, rue de Bondy</u>	<u>Seine P.C.</u>	<u>D.</u>

CAMPAGNES.

Intérieur C.S. S/o du Galcat la Région
Du 23-4-1918 au 30-8-1918
aux armées C.D. S/o du Galcat en chef
Du 31-8-1918 au 11-11-1918
aux armées C.S. S/o du Galcat en chef
Du 18-11-1918 au 28-1-1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

3^e Médaille de Bronze
Paris le 28-12-18

PÉRIODES DE VÉRIFICATION.

PÉRIODES DE VÉRIFICATION.	1 ^{re} dans l'Armée active	du _____ au _____
	2 ^e dans l'Armée territoriale	du _____ au _____
	Supplémentaires	dans l'Armée active du _____ au _____
	Supplémentaires	dans l'Armée territoriale du _____ au _____
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication	Du _____ au _____ Du _____ au _____

EPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).